

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES 2024/2025 – LYCEE JA

1. DEMANDES D'AMENAGEMENT (PAI – PAP – MDPH)

Afin d'accompagner au mieux votre enfant dans sa scolarité, nous devons recueillir votre (vos) demande(s) d'aménagement(s) scolaire(s).

- Pour une demande de PAI : votre 1^{ère} demande ou le renouvellement (les soins) ;
- Pour les nouveaux élèves : la demande de PAP, adaptation pédagogique ;
- Pour les dossiers MDPH : la notification, le GEVASCO ;

merci de vous adresser à l'infirmière Madame FORGEAT à l'adresse infirmierie@ecparay.fr .

- Pour les PAP et GEVASCO en place dans l'établissement en 2023/2024, ils seront reconduits à la rentrée en lien avec le professeur principal. Si vous ne souhaitez pas la reconduction de celui-ci, merci de contacter le professeur principal avant le 18 octobre 2024.

2. FOURNITURES

Un carnet de correspondance sera remis à la rentrée par le lycée. Prévoir une photo d'identité à coller sur le carnet.

Le matériel demandé pour les secondes GT est listé dans la circulaire **2GT Lycée JA Liste des fournitures scolaires 24-25**.

Pour les élèves de 1^{ère} et terminale, le choix du matériel est libre (les cahiers et classeurs grand format sont préférables au matériel petit format). Toutefois certains professeurs pourront préciser leurs éventuels besoins début septembre.

Concernant les calculatrices (exigence d'un modèle avec mode graphique et examen intégré), une commande groupée à tarif avantageux est proposée par l'établissement (voir la circulaire Achat Groupé calculatrice 2024 Lycée JA).

Pour des raisons de sécurité, les laboratoires sont équipés de blouses en nombre suffisant. Les élèves doivent les utiliser en TP. Si vous souhaitez apporter une blouse personnelle, celle-ci doit être **à manche longue, en coton et marquée au nom de l'élève**.

En EPS, chaque élève doit se munir d'un sac de sport solide. Prévoir des chaussures d'intérieur pour le gymnase, en plus des chaussures de sport, et une tenue spécifique à la séance de sport.

Un casier verrouillable est mis à disposition gratuitement pour 2 ou 3 élèves, attribution réalisée dès la rentrée (prévoir 1 cadenas pour fermeture).

3. RENCONTRES

- Une réunion par niveau est organisée en Septembre pour une première prise de contact.
- Des réunions parents-professeurs sont organisées par niveau à l'issue du 1^{er} et du 2^{ème} trimestre.
- Votre premier interlocuteur est le professeur principal de la classe. Il se tient à votre disposition pour un entretien. Pour obtenir un rendez-vous, communiquer via la messagerie Ecole Directe.

4. INTERNAT

Le jour de la rentrée, les élèves se présenteront directement à leur internat à partir de 7h30 : un SMS de confirmation du lieu d'internat (rue Pasteur ou rue Desrichard) vous sera envoyé fin août.

INFORMATION POUR LES ELEVES INTERNES DU DIMANCHE SOIR :

Compte-tenu du nombre d'élèves internes qui arrivent le dimanche soir, il se peut que la nuit du dimanche au lundi, votre enfant soit hébergé sur un internat différent du sien habituel. Dans ce cas, vous serez informé dès la rentrée et nous vous demanderons de fournir à votre enfant un duvet ou un sac de couchage qui sera stocké sur place.

Une navette gratuite (transport de la GARE de Paray Le Monial aux LYCEES) est mise à disposition des élèves internes le lundi matin (départ 8h05 de la gare).

TROUSSEAU ELEVES INTERNES

Les parents sont invités à fournir :

- * 1 traversin ou oreiller avec son enveloppe
- * 1 alèse plastifiée pour lit de 1.90 m x 0.85 m
- * 2 paires de draps (à changer régulièrement)
- * 1 ou 2 couvertures ou couette pour lit de 1.90 m x 0.85 m
- * 1 paire de chaussures légères (pantoufles, mules, etc...)
- * Nécessaire et serviettes de toilette

Ces articles doivent être marqués au nom de l'élève.

Pour fermer l'armoire et le bureau de la chambre, il faudra se munir de 2 cadenas (diamètre maximum 0.7 cm) avec 2 clés chacun dont **une de chaque sera obligatoirement remise au surveillant de l'élève.**

Nous recommandons vivement aux élèves internes de ne pas apporter d'objets de valeur ni de somme d'argent trop importante, le lycée ne pouvant être tenu pour responsable en cas de vol.

5. REPAS DEMI-PENSIONNAIRES ET INTERNES

- **Repas de midi** : Ils sont pris au restaurant scolaire. Une carte magnétique sera remise à chaque nouvel élève.

Pour les internes :

- **Repas du soir** : Ils sont pris au restaurant scolaire des lycées et sont compris dans le forfait internat.
- **Petits-déjeuners** : Ils sont servis au sein des internats et sont compris dans le forfait internat.

Approvisionnement du compte restauration pour le repas de midi :

- Avant la rentrée, les parents des nouveaux entrants recevront un mail pour se connecter sur le compte « TURBOSELF espace numérique » pour approvisionner le compte par paiement en ligne.
- Ou pourront remettre, à leur enfant, un chèque à l'ordre de SODEXO (de préférence, plutôt que des espèces).

6. CONGES 2024/2025 (ZONE A)

TOUSSAINT	Du vendredi 18 octobre 2024 (fin des cours) Au lundi 4 novembre 2024 (matin) <i>Attention journée pédagogique pour les enseignants le lundi 4 novembre (pas de cours pour les élèves ce jour-là)</i>
NOEL	Du vendredi 20 décembre 2024 (fin des cours) Au lundi 6 janvier 2025 (matin)
HIVER	Du vendredi 21 février 2025 (fin des cours) Au lundi 10 mars 2025 (matin)
PRINTEMPS	Du vendredi 18 avril 2025 (fin des cours) Au lundi 5 mai 2025 (matin)
8 MAI	Du mercredi 7 mai 2025 (fin des cours) Au lundi 12 mai 2025 (matin)
ASCENSION	Du mercredi 28 mai 2025 (fin des cours) Au lundi 2 juin 2025 (matin)
DEBUT DES VACANCES D'ETE	Vendredi 4 juillet 2025